

L'hon. M. CARDIN: Le contrat est adjugé, mais nous ne croyons pas pouvoir dépenser plus de \$75,000 cette année.

Le très hon. M. BENNETT: Ces montants comprennent-ils la totalité des dépenses projetées, ou seulement celles que l'on se propose au cours de la présente année financière?

L'hon. M. CARDIN: Dans plusieurs cas ils représentent la totalité, mais dans d'autres ils se limitent aux dépenses que nous nous attendons de faire cette année. Règle générale, les contrats ne sont adjugés que si le budget des dépenses accorde une bonne partie des dépenses, généralement la moitié.

Le très hon. M. BENNETT: Celles que l'on se propose au cours de l'année financière. Quelles dépenses des deniers publics ce crédit comporte-t-il effectivement? Combien d'argent devra verser le contribuable canadien sous l'autorité de ce crédit?

L'hon. M. CARDIN: Ce serait difficile à établir. En ce qui concerne plusieurs postes, les montants peu élevés en particulier, ils seront dépensés complètement.

Le très hon. M. BENNETT: Combien coûtera l'achèvement du programme exposé à ce crédit?

L'hon. M. CARDIN: Je regrette de ne pouvoir fournir ce renseignement, car nous n'avons pas additionné les sommes entières là ou une partie seulement du montant est indiquée. Par exemple, au sujet du brise-lames de Brooklyn, nous demandons \$75,000, mais en indiquant un coût global de \$165,000. La même remarque s'applique à d'autres postes.

Le très hon. M. BENNETT: Le montant global de ce crédit est de \$1,051,055 et je voudrais savoir ce qu'il faudra dépenser pour compléter le programme.

L'hon. M. CARDIN: Les engagements pris sous cette rubrique s'élèveront probablement à un million et demi.

Le très hon. M. BENNETT: Je crains que la somme globale ne soit plus élevée.

L'hon. M. CARDIN: Je ne crois pas.

L'hon. M. STEWART: J'aimerais obtenir des renseignements sur le crédit affecté aux améliorations du port de Dingwall. La dépense estimative est ici de \$350,000, dont \$90,000 doivent être dépensés cette année. Quel genre de travaux se propose-t-on d'exécuter dans cet endroit?

L'hon. M. CARDIN: On y a repéré un gisement de gypse et les affaires ont pris des proportions importantes. Il y a quelques années, le Gouvernement a entrepris le creusage

[L'hon. M. Stewart.]

du chenal du port à condition que la compagnie qui exploite cette mine s'engage à transporter 120,000 tonnes. La compagnie a exécuté sa promesse qui remonte à 1933 et elle nous demande maintenant de creuser le port davantage afin de donner accès aux navires ayant un plus fort tirant d'eau, c'est-à-dire, aux navires de huit à neuf mille tonnes. Au lieu d'un volume de 120,000 tonnes, en huit ans, la compagnie porte le nombre de tonnes à 120,000 par année. Afin de lui permettre d'accroître ses affaires qui veulent dire beaucoup pour cette région de la Nouvelle-Ecosse, le Gouvernement s'est engagé à creuser le port.

L'hon. M. STEWART: Je me rappelle fort bien les débuts et l'évolution de cette industrie. Ce qu'a dit le ministre me rappelle maintenant les conditions de l'arrangement. Combien a-t-on dépensé pour ce port depuis 1933?

L'hon. M. CARDIN: En 1933, \$43,000; en 1934, \$40,000; en 1935, \$28,000; en 1936, \$48,000; en 1937, \$113,000. On y a dépensé une somme totale de \$274,000.

L'hon. M. STEWART: Port-Hood, pour fermer l'entrée nord, \$48,200. Pour quelle raison a-t-on entrepris ces travaux? Je sais que c'est une question qui est à l'étude depuis un certain nombre d'années, et il semble y avoir raison de n'en rien faire.

L'hon. M. CARDIN: Ce montant de \$48,000 comprend une somme déjà votée de \$6,500. Il est requis pour compléter les travaux entrepris par M. Condon et qui consistent à placer des matelas de fascinage à l'entrée nord du port sur une longueur de 2,645 pieds. Le chiffre du contrat est de \$51,520. Le véritable objet de ces travaux est de fermer l'entrée nord, qui est tellement exposée aux vents du nord que les navires ne peuvent y ancrer en sécurité durant des tempêtes de vent de nord. On m'informe que ce crédit est destiné à compléter ces travaux.

(Le crédit est adopté.)

Ile du Prince-Edouard

Basin-Head.—Havre (A voter de nouveau), \$12,500.

Belfast.—Réparations au quai, \$6,000.

Belle-River-Harbour.—Prolongement du brise-lames, \$5,500.

Boughton-Island.—Quai, \$6,300.

Canoe-Cove.—Brise-lames, \$14,800.

Malpèque (Kier's-Shore). — Réparation du quai, \$6,000.

Mont-Carmel.—Prolongement du brise-lames, \$3,600.

Summerside.—Acquisition et reconstruction du quai Queen, \$16,500.

Wood-Island.—Quai (A voter de nouveau), \$150,000.

Total, \$221,200.